

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 6 octobre 2023

ENVIRONNEMENT

Société Publique Locale de l'énergie : la Métropole invite la Ville de Marseille à s'associer à cette démarche environnementale

La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite porter, avec les communes et le Département des Bouches-du-Rhône, la création d'un opérateur énergétique sous la forme d'une Société Publique Locale (SPL). Par la voix de sa présidente Martine Vassal, la Métropole propose à la Ville de Marseille de s'associer à cette démarche pour développer le photovoltaïque sur les bâtiments publics.

Plan climat-air-énergie métropolitain, agenda environnemental, zone à faibles émissions mobilité... À travers des réalisations et des documents concrets, la Métropole s'engage, depuis sa création, à améliorer la qualité de vie des habitants et celle des générations à venir. Au même titre que l'amélioration de la qualité de l'air, la préservation de la biodiversité ou la protection du littoral, l'investissement dans les énergies renouvelables est une priorité de l'institution.

Consciente du nombre de bâtiments publics mais aussi de surfaces diverses déjà artificialisées à aménager, la Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite créer un opérateur énergétique sous la forme d'une Société Publique Locale (SPL) pour développer, dans un premier temps, la pose de panneaux photovoltaïques et pouvoir devenir revendeur d'électricité. **« Parkings, bâtiments publics, salles de spectacles... Notre patrimoine public représente un gisement très important d'énergies renouvelables. Nous recensons actuellement tous les projets qui peuvent accueillir du photovoltaïque avec l'intention de prouver que la Métropole est particulièrement engagée dans la transition écologique »**, précise Martine Vassal, présidente de la Métropole et du Conseil départemental.

Cette mesure forte, annoncée lors du bilan de mi-mandat présenté par l'exécutif métropolitain au printemps dernier, vise à faire face à la hausse des prix de l'électricité pour assurer l'indépendance énergétique du territoire à horizon 2035. Une ambition que la Présidente de la Métropole souhaite partager avec la ville-centre du territoire : **« Je propose à la Ville de Marseille de s'associer à la Métropole et au Département au sein de cette SPL Énergie. À titre d'exemple, cet engagement pourrait représenter une participation de la Ville à hauteur de 700 000 euros au démarrage, permettant de financer 1MWc* d'installations dès la première année »**, ajoute Martine Vassal. **« La SPL pourrait ainsi être bénéficiaire en moins de dix ans »**, précise-t-elle.

La solarisation du patrimoine public porte un enjeu d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Cette ambition répond aussi à la loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, promulguée le 10 mars dernier. Si l'activité photovoltaïque constitue aujourd'hui la principale demande, cette SPL pourrait, à terme, se diversifier vers d'autres activités, notamment un élargissement à l'ensemble des filières de production d'énergies renouvelables présentes sur le territoire et toute autre mission en lien avec la transition énergétique.

Les équipes de la Métropole restent à la disposition des services de la Ville afin de travailler à cette association et préparer les prochaines étapes permettant de concrétiser la création de cette société d'ici à la fin 2023.

* Mégawatt Crête : unité mesurant la puissance des panneaux photovoltaïques, correspondant à la production de 1 watt d'électricité dans des conditions normales pour 1000 watts d'intensité lumineuse par mètre carré à une température ambiante de 25°C.

CONTACT PRESSE

Service Presse
T : 04 91 99 79 74
presse@ampmetropole.fr

ampmetropole.fr



METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

European
Innovation
Council



THE EUROPEAN
CAPITAL OF
INNOVATION
AWARDS 22